



Société de Développement LUTRY

Assemblée générale du 2 juin 2016 – 18 h 30 Club Nautique Lutry

Ordre du jour

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Élection du comité
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion et adoption des comptes
8. Nomination des contrôleurs des comptes
9. Fixation des cotisations
10. Propositions individuelles

1. Adoption

Comme l'année dernière, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu, car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet: www.sdlutry.ch.

Il est approuvé tel que proposé par l'assemblée.

2. Mot de bienvenue

Madame Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue à toute l'assemblée comprenant commerçants, amis et fidèles de la Société de développement de Lutry.

Pour la quatrième année consécutive, cette assemblée se déroule au Club Nautique de Lutry.

Elle remercie les commerçants et souligne qu'ils sont tous devenus au fil du temps des amis et surtout des personnes indispensables au bien-être et à l'essor de Lutry.

Elle remercie également Madame Glauser, conseillère municipale, pour sa présence, ainsi que toute la Municipalité pour leur soutien moral et financier qui permet à la SDL de prospérer sainement.

Finalement, elle remercie, Madame et Monsieur Rod, qui gracieusement mettent à disposition leur carnotzet pour les assemblées de comité de la SDL.

3. Élection du comité

Madame Josiane Rappaz, relève l'esprit d'équipe du comité de la SDL qui permet le dynamisme de cette association.

Elle remercie chaleureusement tous les membres et les présente à l'assemblée :

- Madame Nicole Butty, vice-présidente.
- Madame Anita Métraux.
- Monsieur Paolo Gervasi.
- Monsieur Nicolas Favrod.
- Monsieur Olivier Schlatter, nouveau représentant des vigneron.
- Madame Monelle Buret, secrétaire.

Nouveaux membres :

- Monsieur Lucien Chamorel, caissier
- Christine Bovat, membre honoraire

Départ :

- Monsieur François Rousseil, représentant des vigneron. Madame Rappaz remercie chaleureusement M. Rousseil pour son engagement et sa disponibilité durant ces dernières années.

Le comité de la SDL lui remet un cadeau de remerciement.

Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissement.

4. Rapport de la Présidente

Malgré une météo parfois capricieuse, les manifestations habituelles de la SDL, telles que Pâqu'à Lutry, le vide-grenier, les concerts sur les quais, les lumignons, la patinoire et le marché de Noël, rencontrent un vif succès.

Grâce aux subventions communales, à la gestion du bar et de la patinoire, les finances de la SDL sont saines, ceci permet l'organisation d'un plus grand nombre d'activités comme, l'achat de sapins en bois pour les vitrines de Noël, des rencontres avec les commerçants, des groupes musicaux de plus en plus performants, etc.

Cette année 2015, a vu naître la première édition des « **Mérites de Lavaux** ». Cette célébration s'est déroulée à Chexbres et a été organisée par les sociétés de développement de Lavaux, dont la SDL.

Le but de cette manifestation est de distinguer une performance ou un projet réalisé entre le 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 dans les catégories culture, entrepreneur, sport ou terroir.

Après le vote du public, 4 prix ont été remis, mais malheureusement pas un seul n'a été décerné à un lutryen.

Dès lors, Madame Rappaz encourage l'assemblée à proposer un(e) lutryen(ne) d'exception, pour la prochaine édition qui se déroulera en 2017 à Lutry.

Cette année, le « Guide de Lutry » indiquant tous les commerces membres de la SDL, a été créé en collaboration avec le bureau Cayenne de Lutry, ceci entièrement pris en charge par la SDL. Cette démarche a rencontré un vif succès et surtout a permis de voir le nombre de commerçants membre de la SDL augmenter de façon considérable.

Ce guide sera remis à jour chaque année, et pour réaliser cela, un mail sera envoyé à tous les commerçants afin de leur permettre d'apporter des modifications et de contrôler leurs coordonnées.

Le panneau de l'agrandissement du guide qui devait être prendre place sur le parking de la Possession n'a pas pu être installé comme prévu, car des travaux d'assainissement vont être entrepris. Un ou deux emplacements sont à l'étude, pour cet affichage et les commerçants seront informés de l'endroit retenu après l'accord de la Municipalité.

Par contre, un article d'une page entière sera publié dans les « Echomunal » à venir, cet article présentera 2 commerçants membres de la SDL.

Ceux-ci sont encouragés à se manifester s'ils souhaitent être présentés dans ces articles. Les commerçants pourront ainsi écrire une présentation de leur commerce avec photos.

5. Rapport du Caissier

Monsieur Chamorel étant excusé, Madame Rappaz rappelle que lors de la dernière assemblée, M. Pierre Cochand avait généreusement proposé qu'un montant soit alloué aux membres du Comité à titre de défrayment.

Il a été décidé en séance de Comité de verser une fois par année les montants suivants :

- Frais pour la présidence **CHF 300.-**
- Frais pour les membres **CHF 100.-**

Ce défrayment est accepté à l'unanimité par l'assemblée

Ensuite, Madame Buret prend la parole pour lire le rapport des comptes, qui est positif. Ce rapport figurera sur le site Internet de la SDL.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices, soit Mesdames Christiane Jost et Catherine Desaulles, ont procédé à la vérification des comptes, le 25 mai 2016.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et qu'elles ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Elles relèvent cependant qu'il faut passer l'intitulé « *participation* » sous « *perte et profit* »

Finalement elles proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au Comité.

7. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 2016 seront Madame **Christiane Jost** 1^{re} vérificatrice et Monsieur **Pierre Cochand** 2^e vérificateur.

9. Fixation des cotisations

Les comptes étant sains, il est proposé à l'assemblée de garder les mêmes montants que l'année dernière soit

- Montant pour les commerçants CHF 200.00
- Montants pour les membres CHF 20.00

Ces cotisations sont acceptées à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Madame la municipale Claire Glauser qui félicite la SDL pour son admirable animation dans le bourg. Elle le plébiscite également le mérite d'or, et se réjouit de proposer une personne de Lutry.
- Madame Hélène Arnold déplore que sur la page d'accueil du site de la SDL, il n'y ait pas tous les commerçants. Madame Rappaz précise que le site est en train d'être mis à jour et que ceci devrait être corrigé.
- Une personne propose que la SDL crée une vidéo sur les commerçants le village, les différents lieux, etc. Cette vidéo pourrait ensuite être visionnée depuis le site de la SDL. La SDL prend bonne note cette idée.
- Madame Christiane Jost trouve que le marché est peu animé et peu achalandé, elle propose d'éventuellement changer de jour. Monsieur Pierre Cochand donne l'exemple de la ville de Gland qui fait un marché en fin de journée avec un marchand pour chaque produit.

Madame Métraux précise que parfois les stands viennent seulement quelque temps, puis partent, car ils n'ont pas assez de clients

Il est relevé qu'à une époque, lorsque le marché était à la place des Halles, il y avait plus d'ambiance, certainement dû au fait d'avoir des stands groupés qui rendaient ce marché plus dynamique.

Les commerçants présents sont favorables au retour du marché sur la place des Halles.

Une autre idée lancée serait d'avoir une ambiance musicale.

Le comité de la SDL répond qu'il va traiter ce dossier attentivement et préparer un projet, le soumettre à la commune, puis convoquer les commerçants pour le présenter.

- Un membre de l'assemblée demande s'il est possible d'associer les jeunes aux concerts sur les quais, Madame Rappaz répond que la SDL va étudier cette proposition.

Pour clore cette assemblée générale, Madame Josiane Rappaz remercie les 27 commerçants, amis et fidèles de la SDL présents et convie chacun pour un moment de partage autour d'un verre et d'une paëlla admirablement préparée par Julien du Non-Stop.

L'assemblée générale est close à 19 h 40

La Secrétaire

La Présidente

Monelle Buret

Josiane Rappaz